

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction interrégionale de la mer
Sud-Atlantique

Bordeaux, le

Secrétariat du conseil maritime
de la façade sud-atlantique

Mesdames et Messieurs les membres de la commission permanente du conseil maritime de façade,

Lors de la réunion le 6 mars 2012 du conseil maritime de la façade sud-atlantique, sa commission permanente a été élue (cf.PJ) ; j'en assure la présidence provisoirement.

J'ai le plaisir de vous convier à une réunion le jeudi 12 avril de 14h à 16h00 au siège de la direction interrégionale de la mer sud-atlantique (qui tient le secrétariat du conseil maritime de façade), 3, rue Fondaudège à Bordeaux.

L'ordre du jour portera sur :

1. l'installation de la commission permanente
2. la préparation de l'élection de son président
3. la directive-cadre stratégie milieu marin
 - information de la DIRM sur la rédaction du projet d'évaluation initiale
 - préparation du document à soumettre au CMF prévu le 10 juillet 2012.
4. le point sur les travaux de définition des objectifs environnementaux et indicateurs associés. Présentation de la note d'enjeux. (version provisoire)

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation auprès du secrétariat. Au cas où vous ne pourriez participer à cette réunion, je vous serais obligé de bien vouloir prévenir votre suppléant et d'en informer le secrétariat au courriel : mcppml.dirm-sa@developpement-durable.gouv.fr.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le président par intérim de la commission permanente
du conseil maritime de la façade sud-atlantique



Renaud MAGRAVE

Présent
pour
l'avenir

www.dirm-sud-atlantique.developpement-durable.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 9h00-13h00 du lundi au vendredi
Tél. : 33 (0) 5 56 00 83 00 – fax : 33 (0) 5 56 00 83 47
3, rue Fondaudège - CS 21227
33074 Bordeaux cedex